



Commune de L'Hôpital du Grosbois
Réunion du Conseil municipal
Session ordinaire

Compte-rendu de la séance du 5 septembre 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le jeudi 5 septembre à vingt heures et quinze minutes, les membres du Conseil Municipal de la Commune de L'Hôpital du Grosbois se sont réunis en lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Jean-Claude Grenier, Maire, suite à la convocation qui leur a été adressée le 30 août 2024.

Présents : Jean-Claude GRENIER, Sylvie CUCHOT, Jean-Louis DELEULE, Jean FOURQUIER, Philippe DANREY, Éric CHANUT, Eugenio NOVOT, Marie-Jo FLEURY, Raphaëlle TROUILLOT, Aurore KOLLY, Déborah CUGNEZ.

Absents excusés :

Gérald BEPOIX

Benoît KOLLY donne procuration à Aurore KOLLY.

Absents : Alain MADER.

Le compte-rendu de la séance du jeudi 4 juillet est approuvé à l'unanimité.

1. Urbanisme

Le Conseil Municipal examine une demande de division foncière et de bornage (déposée par CREAMMO représentée par GRILLOT Julien) concernant les parcelles AB 100, AB 102, AB 15, AB 16, et AB 17 situées au 29 grande rue. Après discussion, la demande est approuvée à l'unanimité.

2. Convention transfert lot « Les Longues Planches »

Une demande a été formulée à M. CUINET Daniel pour réintégrer les équipements communs du lotissement « Les Longues Planches » dans le domaine public communal. La convention correspondante soumise au Conseil Municipal est approuvée à l'unanimité.

3. Convention SDIS Centre de secours Lavans-Vuillafans

Le Conseil prend acte de la délibération du 07/04/2022 concernant la participation financière au Centre de secours de Lavans-Vuillafans pour un montant total de 8 871 €. Les versements seront effectués en trois échéances identiques de 2 957 € : en décembre 2024, janvier 2025 et avril 2025.

4. CCLL : compétence assainissement

À compter de janvier 2025, la compétence en matière d'assainissement sera transférée à la CCLL. Cela implique que la commune n'aura plus de budget pour l'assainissement concernant la partie supérieure du lotissement « Le Haut de l'Essart ». Sur les 72 communes de la CCLL, 62 ont approuvé cette décision, tandis que 10 s'y sont opposées.

5. INFORMATION IMPORTANTE : Permanence fibre le 19/09/2024

Le réseau téléphonique traditionnel que nous connaissons tous va disparaître. Il sera remplacé par le nouveau réseau public de fibre optique qui dessert déjà notre commune. Afin d'anticiper l'arrêt de votre ligne téléphonique, faites raccorder votre logement à la fibre pour maintenir votre connexion téléphonique et votre connexion internet : n'attendez pas la dernière minute !!! Pour vous accompagner dans vos démarches, une permanence sera organisée en mairie le jeudi 19 septembre 2024 de 13 h 30 à 16 h 00.

6. Location locaux professionnels du « Cusenier »

Une psychomotricienne a exprimé son intérêt pour la location des locaux professionnels du « Cusenier ». Elle envisage de créer un noyau de praticiens incluant un podologue, un ergothérapeute et d'autres professionnels.

7. Acquisition foncière

Le Conseil Municipal approuve l'acquisition de la parcelle N° 158 (consorts JEANNEROT), d'une surface totale de 35 191 m², pour un montant de 185 000 €, soit environ 5 €/m² par le biais de l'EPF. La zone constructible couvre 17 800 m², et la zone à vocation économique 13 350 m². L'Établissement Public Foncier accepte de porter ce projet. La convention est validée à l'unanimité.

8. Acquisition autolaveuse

Plusieurs devis ont été examinés pour remplacer l'autolaveuse de l'école. Le Conseil choisit à l'unanimité l'offre de la société JAVEL BARBIZIER pour une autolaveuse équipée d'une batterie au lithium au prix de 3 107,32 € TTC.

9. Point rentrée scolaire 2024/2025

À la rentrée, l'école compte 73 élèves répartis comme suit :

- **Classe de Mme BOURGEOIS** : 32 élèves (10 PS, 11 MS, 11 GS)
- **Classe de Mme DHOTE** : 20 élèves (7 CP, 5 CE1, 8 CE2)
- **Classe de Mme PERROT** : 21 élèves (8 CM1, 13 CM2)

Afin de réduire les effectifs élevés en maternelle, un poste d'appui a été ouvert. Le nouvel enseignant prendra ses fonctions le 9 septembre. La répartition des élèves est donc réajustée,

- PS/MS : 16 élèves
- MS/GS : 17 élèves
- CP/CE1/CE2 : 19 élèves
- CM1/CM2 : 21 élèves

10. Programme aménagements sécurité voirie

Le budget global pour les aménagements de sécurité de la voirie est fixé à 35 000 €. Des demandes de subventions ont été déposées auprès de la DETR (25 %) et des amendes de police (entre 15 et 20 %). Le coût net pour la commune est estimé à 20 000 €. Rien ne débutera sans la confirmation des subventions. Une commission DETR se tiendra le 27 septembre.

Par ailleurs, une enquête publique est en cours concernant le projet d'implantation d'un parc éolien à Nancray. Le Conseil Municipal sera amené à se prononcer lors de la prochaine séance.

11. Comice Agricole 2025

La commune accueillera le comice agricole du canton d'Ornans en 2025. Des discussions sont en cours pour l'organisation de cet événement. Nous aurons besoin d'une centaine de bénévoles (mise en place, buvette, restauration, décoration du village...), les personnes intéressées peuvent d'ores et déjà s'inscrire et donner leurs idées en envoyant un mail à : commissionsocialehdgb@gmail.com

12. Questions diverses

- ✓ Une réunion avec les présidents des associations du village est programmée le 30/09 à 20 h salle de la mairie. Chaque association présentera ses projets pour l'année à venir.
- ✓ Une nouvelle association a vu le jour : « Les Z'enchantés », une chorale pop-rock. La présidente est Aurore KOLLY. Cette chorale se réunit un vendredi sur deux à la salle de la mairie de 20 h à 22 h à compter du 13 septembre. La prochaine répétition aura lieu le 27/09 vous pouvez encore les rejoindre. Une soirée au profit du Téléthon sera organisée le 23/11/24, l'association donnera plus de détails dans les semaines à venir.
- ✓ Convention de mise à disposition des locaux a été rédigée pour les associations. Elle sera présentée à la réunion des associations et devra être signée par tous les présidents dont l'association est amenée à utiliser des locaux communaux.

La séance est levée à 22 h 00.

Le Maire

GRENIER Jean-Claude



La secrétaire de séance,

KOLLY Aurore

INFO : fin du réseau cuivre sur la commune fin 2025, n'attendez pas pour vous raccorder à la fibre !

Rappel : deux moyens de communication avec la Commune : application INTRAMUROS et site internet : <https://lhopitaldugrosbois.fr/>